



Le 13/06/2025 - Communiqué mail - Auteur : Mairie d'Amboise | Temps de lecture : - de 15 secondes

Aménagement circulation et stationnement

Modification de stationnement

Rue Rémy Belleau

- A l'occasion de la manifestation "Place de l'emploi", le stationnement sera interdit le mardi 24 juin, de 8h à midi sur 5 places face au n°1 rue Rémy Belleau.

Référence arrêté municipal n°25-AT-0163

VOS CONTACTS

Mairie d'Amboise

h.vivier@ville-amboise.fr